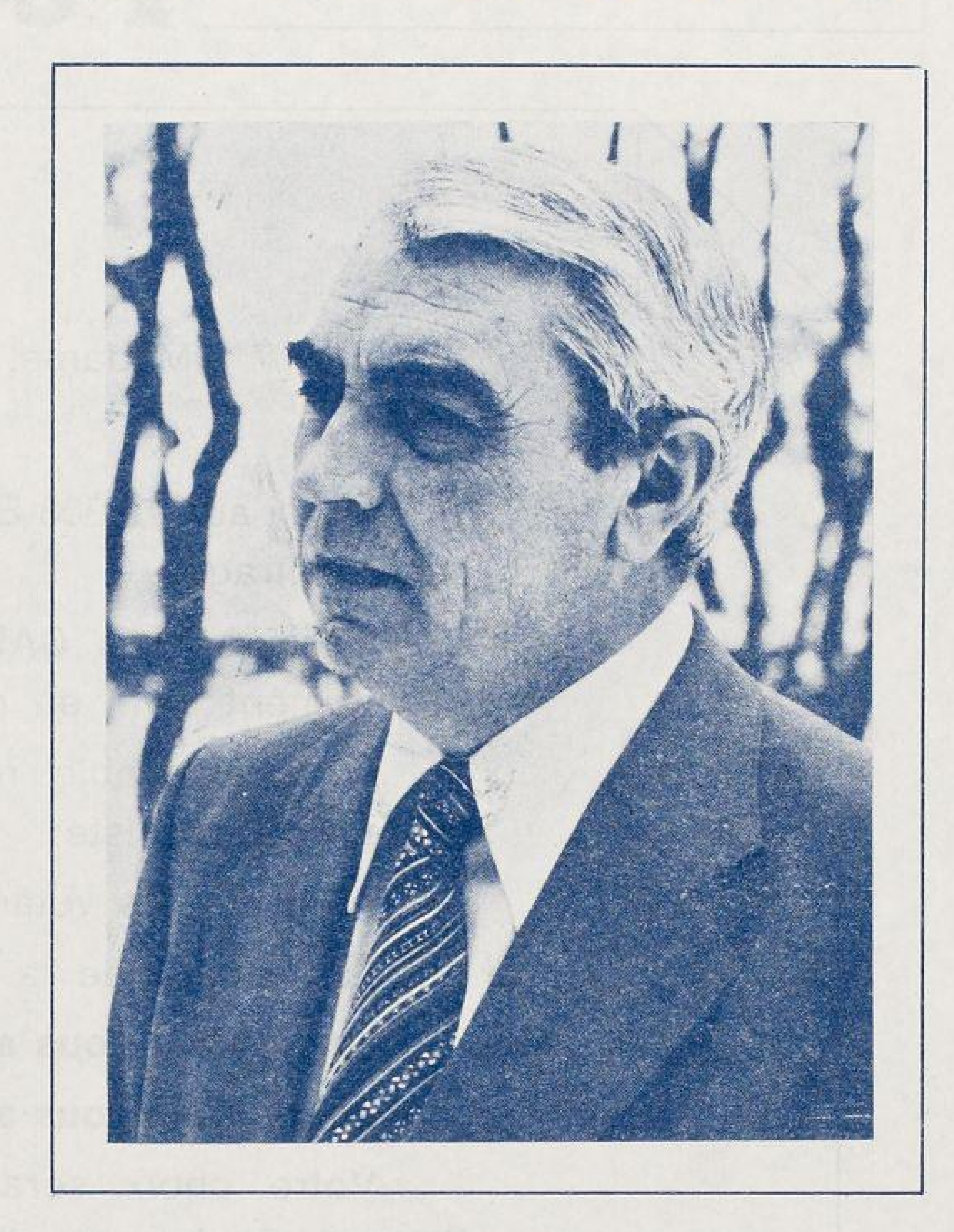
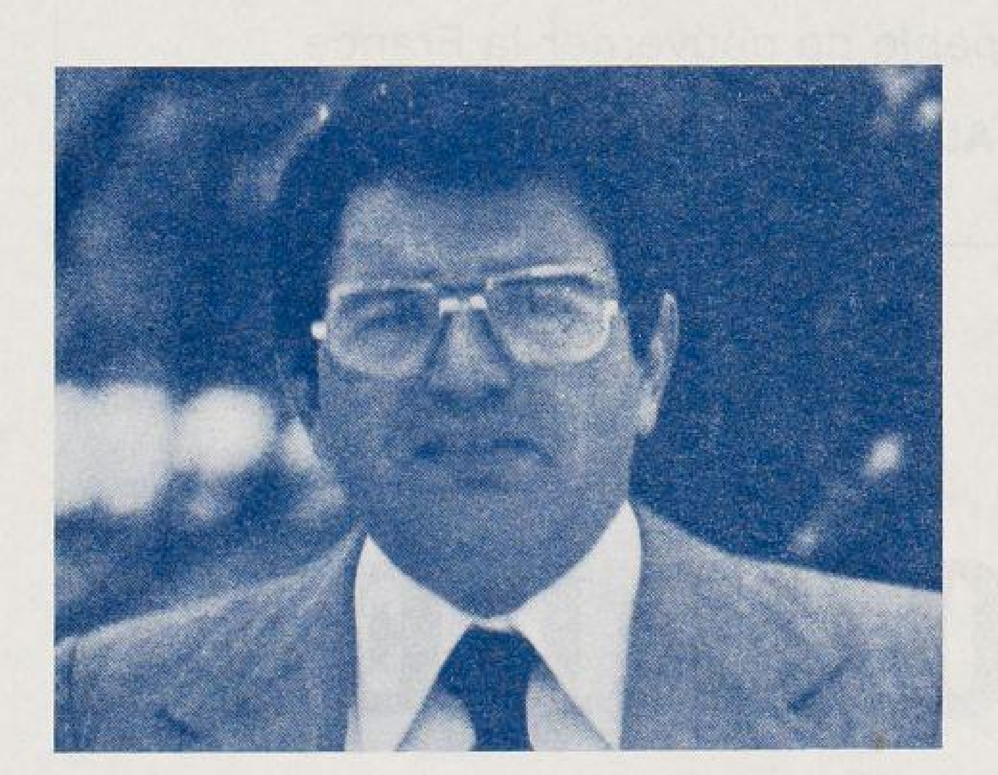
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 19 MARS 1978 - SCRUTIN DE BALLOTTAGE - 2e CIRCONSCRIPTION D'EURE-ET-LOIR

Martial TAUGOURDEAU



Docteur en médecine
Père de huit enfants
Maire de TREMBLAY-LES-VILLAGES
Administrateur de la Caisse de Sécurité Sociale
Administrateur des Hôpitaux de Dreux et de Nogent-le-Roi
Président du Syndicat des Médecins d'Eure-et-Loir
Vice-Président de la Commission d'Hygiène Départementale
Administrateur de l'Office Départemental d'H.L.M.
Ancien Membre du Comité Economique et Social
de la Région Centre

UNION DE LA MAJORITÉ
Pour le Soutien au Président de la République



REMPLAÇANT EVENTUEL

René-Jean FONTANILLE

28 ans
Avocat à DREUX

OUI

AU BON CHOIX POUR LA FRANCE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Merci aux 16.008 Electrices et Electeurs qui m'ont accordé leurs suffrages.

Merci à **Yves CAUCHON** et **Louis STURBOIS** pour leur désistement loyal en ma faveur.

Tous ensemble nous devons faire échec au candidat socialo-communiste.

70,99 % des votants ont dit NON à Maurice LEGENDRE.

La victoire de la Majorité est possible.

Le 12 Mars vous avez choisi le candidat de vos idées.

Le 19 Mars vous aurez à choisir votre société de demain.

Votre choix sera entre la Société de Liberté et de Progrès Social que j'incarne et la Société Collectiviste que représente Maurice LEGENDRE.

Pour éviter à la France l'aventure collectiviste.

Pour préserver une France Libre et Indépendante.

Pour soutenir l'action de réforme du Président de la République.

Pour une Majorité unie et capable de gouverner la France.

LE 19 MARS VOTEZ MARTIAL TAUGOURDEAU.

VOTEZ :

Martial TAUGOURDEAU

René-Jean FONTANILLE, remplaçant éventuel

Imp. du Bois-Merrain - Chartres

Vu : le Candidat.